

DEMANDE DE SUBVENTION A LA RENOVATION ENERGETIQUE

MAISON INDIVIDUELLE

IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE ET DESCRIPTION DU BÂTIMENT

NOM et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Date de naissance :Lieu de naissance

Courriel :

Adresse des travaux (**si différente**) :

Propriétaire occupant

Propriétaire bailleur

Propriétaire bailleur (SCI)

Conditions de ressources :

Nombre de personnes occupant le foyer :

Selon votre situation, avis commun ou séparé, merci de compléter les éléments ci-dessous :

Revenu fiscal (1) : € - Revenu fiscal (2) : € - Revenu fiscal (3) : €

Bâtiment à rénover :

Année de la construction du bâtiment concerné par les travaux :

Surface habitable chauffée : m²

Energie principale utilisée actuellement pour le chauffage du bâtiment :

électricité gaz propane gaz naturel (de ville) fioul bois

Etiquette énergétique avant travaux (si connue) : Date du DPE :

Si vous n'êtes pas en possession d'un DPE, merci d'indiquer votre consommation annuelle (en kWh pour l'électricité et le gaz naturel de ville, en litres pour le gaz propane et le fioul, en stères ou tonnes pour le bois/granulés (factures à joindre au dossier).

Energie 1 : Quantité :

Energie 2 : Quantité :

Energie 3 : Quantité :

Projet de rénovation : Avis ASDER ou SOLIHA requis pour tout dépôt de dossier

Date de RDV : Nom de la personne rencontrée :

TRAVAUX ENVISAGÉS

Isolation					
Postes traités	Surface traitée (m ²)	Nature du matériau utilisé	Résistance thermique R (m ² .K/W)	Épaisseur isolant (mm)	Montant des CEE* estimé
Toiture (sous rampants)					
Toiture (plancher de combles)					
Toiture terrasse					
Murs					
Plancher bas					
Ravalement de façade					/ / / /
Remplacement des menuiseries					
	Nombre total	Nombre à changer	Uw (W/m ² .K)	Sw (W/m ² .K)	Montant des CEE* estimé
Fenêtres de toiture					
Autres fenêtres ou portes-fenêtres					
Porte d'entrée					
Systèmes de chauffage et eau chaude					
	Bois bûches	granulés	Label (Flamme verte 7 étoiles ou équivalent)	Certification (cstbat ou solarkeymark)	Montant des CEE* estimé
Chaudière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/ / / /	
Poêle ou insert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/ / / /	
Chauffe-eau solaire	/ / / /	/ / / /	/ / / /	<input type="checkbox"/>	
Système solaire combiné	/ / / /	/ / / /	/ / / /	<input type="checkbox"/>	
Rénovation globale					
Audit énergétique	<input type="checkbox"/> Ménage aux revenus intermédiaires envisageant une rénovation globale				
4 postes de travaux simultanés parmi les suivants : Isolation des murs, plancher bas, combles ou rampants, menuiseries, systèmes ENR et VMC	Poste 1	Poste 2	Poste 3	Poste 4	Montant des CEE* estimé

*Certificats d'économie d'énergie

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût TTC des travaux prévus ci-dessus (éligibles aides CD73-CCCS) :€

Coût total TTC des travaux (éligibles dossier MaPrimeRénov') : €

Aides sollicitées	MaPrime Rénov'	MaPrime Rénov' parcours accompagné	Certificat d'Economie d'Énergie (CEE)	Savoie Rénov' énergie	Cœur de Savoie + commune	Autre	Total
Montant €							



Les montants peuvent être réévalués dans le cadre de l'instruction des dossiers déposés chez les différents financeurs afin de respecter les règles d'écrêtement applicables à MaPrimeRénov'.

Si vous sollicitez le dispositif MaPrimeRénov' Parcours accompagné, merci de mentionner les coordonnées de votre **organisme accompagnateur (MAR)** :
Courriel : Téléphone :

ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

- Je soussigné(e), sollicite :
- le Président du Conseil départemental de la Savoie afin de bénéficier d'une aide financière dans le cadre du dispositif Savoie Rénov'énergie,
 - la Présidente de la Communauté de communes Cœur de Savoie afin de bénéficier d'une aide financière dans le cadre du dispositif OPAH 2022-27,
- pour réaliser mon projet de rénovation énergétique de l'habitat. En effectuant cette démarche,
- Je joins les pièces administratives et techniques citées précédemment au présent dossier,
 - Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent dossier,
 - J'accepte la transmission des éléments de mon dossier au maire de ma commune pour traitement de la subvention communale (communes adhérentes au guichet Cœur de Savoie),
 - Je certifie n'avoir sollicité, pour ce projet, aucune aide autre que celles mentionnées dans le formulaire,
 - Je certifie sur l'honneur que les travaux pour lesquels je sollicite les aides départementales, intercommunales et communales ne sont pas engagés,
 - J'autorise le représentant du Département de la Savoie ou de la Communauté de Communes à effectuer une visite de contrôle des travaux lorsque ces derniers seront réalisés,
 - Donne mon consentement pour que l'ensemble des informations collectées pour le traitement de mon dossier puissent être accessibles aux services instructeurs du Département de la Savoie et de la Communauté de Communes, ainsi qu'aux partenaires intervenant dans la gestion de mon dossier. Le consentement présent est valable pour une durée maximale de 10 ans (cf. annexe 2)
 - La finalité du traitement ainsi que ses modalités de mise en œuvre m'ont été clairement expliquées
 - J'ai pris connaissance de mes droits et des conditions pour les faire valoir
 - J'ai pris connaissance du fait que je peux retirer mon consentement à tout moment en contactant le Délégué à la Protection des Données du Département, sauf si le responsable du traitement a la légitimité à faire ce traitement, et la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Toute modification de la toiture (création d'une cheminée, mise en place de capteurs solaires thermiques, surélévation liée à une isolation...), le changement d'aspect des façades (isolation par l'extérieure, changement de menuiseries, mise en place d'une pompe à chaleur...) nécessitent une déclaration préalable de travaux (DP) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578> adressée au service de l'urbanisme de votre Mairie ou en ligne selon les modalités en vigueur dans votre commune.

En visant le présent dossier de demande de subvention, le pétitionnaire s'engage à obtenir l'ensemble des autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux.

Renseignez-vous auprès de votre mairie pour en savoir plus.

Votre autorisation de travaux vous sera demandée pour le versement de la subvention

Fait à _____ le _____

Signature du futur bénéficiaire →
précédée de la mention « lu et approuvé »

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÈGLEMENT

MAISON INDIVIDUELLE - A COMPLÉTER APRÈS TRAVAUX

- Je soussigné(e), sollicite le règlement des subventions notifiées dans le cadre de Savoie Rénov'énergie et de J'éco rénove en Cœur de Savoie, pour réaliser mon projet de rénovation.
- J'effectue cette démarche sachant que :
- Monsieur le Président du Conseil départemental m'a notifié l'attribution de la subvention n°, par courrier en date du
 - Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-Président de la Communauté de communes Cœur de Savoie m'a notifié l'attribution de la subvention sous la référence de dossier n°, par courrier en date du
- Mes travaux sont terminés et payés, je joins au présent formulaire :
- la (les) facture(s) correspondante(s) portant la mention acquittée avec la date et le tampon de l'entreprise
 - la (les) photo(s) après travaux
 - L'autorisation de travaux lorsqu'une déclaration préalable est nécessaire à la réalisation de ceux-ci
- J'atteste sur l'honneur n'avoir sollicité, pour ce projet, aucune autre aide que celles mentionnées dans le tableau ci-dessous :

MaPrimeRénov' (par geste)	€
MaPrimeRénov' Parcours accompagné	€
Certificat d'Economie d'Energie (CEE)	€
Savoie Rénov' Energie (Département)	€
J'éco rénov' en Cœur de Savoie + aide communale	€
Autres (merci de préciser)	€

Fait à _____ le _____

Signature du futur bénéficiaire →
précédée de la mention « lu et approuvé »

1- CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Par le Département de la Savoie : Les services départementaux de la Savoie souhaitent collecter un certain nombre d'informations vous concernant afin de réaliser le traitement suivant : **Attribution d'une subvention dans le cadre de Savoie Rénov'énergie**

Ce traitement est placé sous la responsabilité de la personne suivante : **M. le Président du Département de la Savoie - Château des Ducs - 73018 Chambéry**

Les informations sont collectées pour le seul usage de ce traitement, et seront utilisées en interne par les personnes suivantes :

DE-Service Transition énergétique – Pôle Aménagement – gestion des subventions

DFIPAJ-Service exécution budgétaire – Pôle RM – enregistrement des coordonnées bancaires

SG-Service d'assistance administrative – Pôle DGAA – réalisation des mandatemts

Les données collectées pour ce traitement sont susceptibles d'être diffusées à un tiers (commune et/ou intercommunalité) et seront conservées pendant 10 ans sur un serveur sécurisé dans notre système d'informations. Au-delà de cette période, les données collectées seront détruites selon les règles imposées par le Règlement général de la Protection des Données (RGPD).

Dans le cas où vos données feraient l'objet d'impression papier, ces documents confidentiels feront l'objet d'une collecte sécurisée et seront détruits selon le règlement RGPD par l'ESAT du Nivolet (127 rue du Larzac, 73000 Chambéry)

D'autre part, conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément aux articles 12 à 21 du Règlement Général de la Protection des Données, vous disposez des droits suivants au regard de vos données personnelles (pour toute demande liée à l'exécution de vos droits, vous devrez fournir la preuve de votre identité) :

- Droit d'accès (article 15 du RGPD) : vous pouvez obtenir, auprès du responsable de traitement, toute information concernant la gestion de vos données personnelles (finalité, catégorie de données traitées, destinataires ...)
- Droit de rectification (article 16 du RGPD) : vous pouvez à tout moment demander la rectification de données personnelles inexactes
- Droit à l'effacement (article 17 du RGPD) : vous pouvez demander que le responsable de traitement efface toutes les données vous concernant quand elles ne sont plus utiles au traitement ou que celui-ci est terminé
- Droit à la limitation du traitement (article 18 du RGPD) : vous pouvez demander la suspension du traitement de vos données personnelles si vous jugez que le traitement est illicite ou qu'il n'est plus utile
- Droit à la portabilité de vos données (article 20 du RGPD) : vous avez le droit de récupérer les informations que vous avez transmises, dans un format structuré permettant le transfert vers un autre tiers, voire même demander le transfert direct vers le tiers que vous désignez.
- Droit d'opposition (article 21 du RGPD) : sauf motif légitime du responsable de traitement, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles.

Pour toute demande d'information complémentaire au présent document « **Consentement au traitement des données à caractère personnel** », vous pouvez vous adresser auprès du Délégué à la Protection des Données Personnelles, à l'adresse suivante :

Par courrier : Délégué à la Protection des Données personnelles

Par mail : donnees-personnelles@savoie.fr

Hôtel du Département - CS 31802
73018 Chambéry Cedex

Par la Communauté de communes Cœur de Savoie : Les données à caractère personnel, recueillies par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Communauté de communes Cœur de Savoie – Place Albert Serraz –BP 40020– 73800 Montmélian cedex – 04.79.84.36.27.

Ces données sont collectées en application d'une obligation légale et sont nécessaires à l'exécution d'une mission de service public d'instruction des demandes de subvention de rénovation énergétique qui relève du service Habitat et rénovation énergétique.

Ces données seront enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Elles seront conservées pour toute la durée pendant laquelle vous bénéficierez de ce service.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Le Règlement Général sur la Protection des Données), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer par mail, courrier ou en vous présentant à la Communauté de Communes, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles, l'Agence Alpine des Territoires (25 Rue Jean Pellerin, 73000 Chambéry- 04 79 68 53 00), auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

2- LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

À JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Pièces techniques :

- Diagnostic de Performance Energétique (DPE)** ou à défaut factures annuelles liées au chauffage
- Devis détaillé(s)**, précisant pour chaque poste de travaux le coût des fournitures et celui de la main d'œuvre ainsi que les performances techniques des matériaux utilisés ou devis pour l'audit énergétique
- Certifications RGE des entreprises**
- Photos avant travaux** (pour les parois vitrées à remplacer, merci de mentionner leur emplacement)
- Pour l'aide au ravalement de façade de Cœur de Savoie : **avis de l'architecte conseil du CAUE ou de l'architecte des bâtiments de France**

Pièces administratives :

- photocopie des **derniers avis d'imposition du foyer**
- photocopie de la **taxe foncière** ou le cas échéant acte notarial de vente
- Relevé d'Identité Bancaire du demandeur (RIB)**
- pour les **propriétaires bailleurs** : contrat de bail en cours attestant le caractère de résidence principale
- Pour les propriétaires en SCI ou en indivision (Propriétaire bailleur ou occupant)** : attestation sur l'honneur signée par l'ensemble des propriétaires désignant un demandeur pour porter les travaux.

Le service instructeur pourra demander des pièces supplémentaires qu'il juge nécessaire à l'étude du dossier

 IMPORTANT	Il est impératif d'adresser le dossier de demande de subvention avant le démarrage des travaux !
	Toute information manquante entraînera le refus du dossier

3-MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Avant toute demande de subvention informez-vous auprès de votre conseiller en rénovation énergétique au 04 56 11 99 00

Bénéficiaires :

- Les bénéficiaires sont les propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement en maison individuelle et en résidence principale, bâtiment de plus de 10 ans.
- Pour les propriétaires en SCI ou en indivision : 1 personne sera à désigner pour la constitution du dossier.

Conditions obligatoires :

- Faire appel à des professionnels Reconnus Garants de l'Environnement (RGE)
- Conditions particulières du Conseil Départemental :
 - Etiquette énergie du logement classée entre D et G
 - 1 seule demande sur 1 an glissant au même nom et à la même adresse
 - Chaque poste de travaux doit être traité en totalité
- Condition particulière de la Communauté de communes Cœur de Savoie : aides plafonnées sur une durée de 3 ans pour chacun des postes de travaux.

Conditions de ressources :

- Faire partie des foyers bleu, jaune ou violet définis par MaPrimeRénov'

PLAFONDS DE RESSOURCES AU 1^{er} JANVIER 2025

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu Fiscal de Référence (RFR) indiqué sur mon dernier avis imposition			
	Bleu	Jaune	Violet	Rose
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> < à 17 173 €	<input type="checkbox"/> < à 22 015 €	<input type="checkbox"/> < à 30 844 €	- Non éligible aux aides du Département - Non éligible aux aides Cœur de Savoie sauf ravalement de façade secteur centre-bourg défini
<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> < à 25 115 €	<input type="checkbox"/> < à 32 197 €	<input type="checkbox"/> < à 45 340 €	
<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> < à 30 206 €	<input type="checkbox"/> < à 38 719 €	<input type="checkbox"/> < à 54 592 €	
<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> < à 35 285 €	<input type="checkbox"/> < à 45 234 €	<input type="checkbox"/> < à 63 844 €	
<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> < à 40 388 €	<input type="checkbox"/> < à 51 775 €	<input type="checkbox"/> < à 73 098 €	
<input type="checkbox"/> Par personne supplémentaire	<input type="checkbox"/> + 5 094 €	<input type="checkbox"/> + 6 525 €	<input type="checkbox"/> + 9 254 €	

Critères techniques d'éligibilité et montant des aides au 1/04/2025 :

Postes de Travaux	Critères techniques d'éligibilité	Possibilité d'aide Département	Possibilité d'aide Cœur de Savoie
		Propriétaires occupants Propriétaires bailleurs	-Propriétaires occupants : rénovation globale ou par geste -Propriétaires bailleurs : rénovation globale en parcours accompagné uniquement
Isolation / Remplacement des menuiseries	<ul style="list-style-type: none"> Toiture (sous rampants ou sur plancher des combles) : $R \geq 7,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ Toiture terrasse : $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ Murs : $R \geq 4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ Planchers bas : $R \geq 3,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ Fenêtres et portes-fenêtres de façade : $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,30$ ou $U_w \leq 1,7$ et $Sw \geq 0,36$ Fenêtres de toiture : $U_w \leq 1,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ et $Sw \leq 0,36$ Portes (Cœur de Savoie uniquement) : $U_d \leq 1,3$ 	Isolation planchers des combles ou planchers bas : 15 € / m^2 Isolation toitures et murs : 20 € / m^2 Menuiseries : $100 \text{ € / équipement}$ <u>Plafond de subvention selon les conditions de ressources du foyer :</u> $5\,000 \text{ €}$ (bleu), $4\,000 \text{ €}$ (jaune), $3\,000 \text{ €}$ (violet) Aide à l'isolation des murs uniquement par l'extérieur, sauf si contrainte architecturale ou technique Aide au remplacement des menuiseries uniquement si travaux d'isolation concomitants et sur la partie chauffée de la maison	10 €/m^2 plafonnés à 1000 € pour les ménages aux revenus précaires (bleu), modestes (jaune) et intermédiaires (violet) + bonus de 10 €/m^2 aux matériaux puits carbone plafonnés à $1\,000 \text{ €}$ + aide au ravalement de façades sur secteur centre-bourg défini (nous consulter) : 15€/m^2 plafonnés à 50 m^2 Aide au remplacement des menuiseries de + de 15 ans pour les ménages précaires (bleu) et modestes (jaune) : Forfait $100 \text{ € / équipement}$ Plafond : 10 ouvrants
Chauffe-eau solaire	Certifié cstbat ou solarkeymark		Forfait 500 €
Système solaire combiné	Certifié cstbat ou solarkeymark		Forfait 1000 €
Chaudière bois, granulés	Label Flamme verte 7 étoiles ou registre des appareils équivalents (liste disponible sur le site de l'Ademe)		Forfait 800 €
Poêle ou insert bois, granulés			Forfait 400 €
Bonus rénovation globale	Réalisation de 4 postes de travaux simultanément parmi les suivants : isolation murs, plancher bas, combles, rampants, menuiseries, système ENR et VMC		Forfait 1000 € . Nous consulter.
Audit énergétique	Audit conventionné par Cœur de Savoie : liste d'auditeurs sur demande		Forfait 400 € pour les ménages aux revenus intermédiaires

Aide de Cœur de Savoie aux propriétaires bailleurs conventionnés : 7% des travaux financés par l'ANAH



Les montants indiqués peuvent être réévalués dans le cadre de l'instruction des dossiers déposés chez les différents financeurs afin de respecter les règles d'écrêtement applicables à MaPrimeRénov'.

4- ÉTAPES À SUIVRE

- **Etape 1 - AVANT LES TRAVAUX** : Dépôt du formulaire de demande de subvention accompagné des pièces administratives et techniques demandées à :
- @ : renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr
 - ✉ : Communauté de communes Cœur de Savoie
Place Albert Serraz - BP 40020 - 73802 Montmélian Cedex
 - ☎ : 06 35 07 67 57

➔ *Tout dossier incomplet sera refusé (document manquant, information non complétée dans le dossier)*

- **Etape 2 - Votre dossier est instruit** par les services de la Communauté de communes et transmis au Département s'il relève d'une aide départementale (travaux d'isolation).
Votre demande est éligible : vous recevez, par courrier postal (Département) et par courriel (Cœur de Savoie), un accusé de réception favorable vous autorisant à **démarrer les travaux**.
Votre demande n'est pas éligible : vous recevez un courrier de refus.
- **Etape 3 - La Commission permanente du Conseil Départemental et la Commission d'attribution des aides de Cœur de Savoie délibèrent**, chacune pour leur partie, sur votre demande.
Votre demande est recevable : vous recevez une notification de subvention Départementale + une notification de Cœur de Savoie.
Dans le cas contraire, cas exceptionnel suite à la non disponibilité de crédits, vous êtes tenus informés.
- **Etape 4 - Vos travaux sont réalisés et payés**
Vous envoyez le formulaire de demande de règlement complété et signé (annexe 1) avec les justificatifs demandés (factures acquittées, photos après travaux, autorisation d'urbanisme) à :
- @ : renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr
 - ✉ : Communauté de Communes Cœur de Savoie
Place Albert Serraz - BP 40020 - 73802 Montmélian Cedex
- **Etape 5 - Votre demande de règlement est instruite** : vous recevez le(s) règlement(s) de subvention(s) par virement bancaire (*le montant peut être éventuellement revu à la baisse en fonction des travaux réalisés et du cumul des aides perçues*)

➔ *En demandant une aide financière au Département de la Savoie et à la Communauté de communes Cœur de Savoie, vous vous engagez à réaliser les travaux conformément au dossier déposé et à recevoir son représentant dès lors que les travaux sont achevés pour une visite de conformité*

➔ *Pour toutes questions relatives au dispositif Savoie J'éco rénove en Cœur de Savoie, ou portant sur votre demande de subvention intercommunale vous pouvez contacter le 06 35 07 67 57 ou renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr*

➔ *Pour toutes questions relatives au dispositif Savoie Rénov'énergie, ou portant sur votre demande de subvention départementale vous pouvez contacter le 04 79 96 75 04 ou savoierenovenergie@savoie.fr*